

ensuite été sourde durant trois ans, et c'est encore la même grande sainte qui m'a guérie d'une manière bien sensible. Grâce à son intercession, un accident survenu à l'un de mes yeux n'a eu aucune suite fâcheuse.—X.

ST. GUILLAUME.—Un bon jeune homme de cette paroisse était affligé d'une maladie grave et réputée incurable par son médecin. Ne comptant plus sur les secours humains, il fit vœu à la bonne sainte Anne que si elle le guérissait et si sa maladie ne le reprenait pas avant trois ans, il lui ferait don de cinquante piastres, pour l'ornementation de ses autels, et ferait chanter une messe d'actions de grâces en son honneur. Il a été exaucé à l'instant même, et son mal n'est pas reparu depuis près de quatre ans.—T. P.

CAP ROSIER.—Le sept janvier 1879, mon petit garçon, âgé de 15 ans, s'est percé la gorge avec un morceau de bois en tombant sur une souche : ce morceau de bois lui est resté dans la gorge 2 mois et 21 jours. Tous les soins ont été pris pour la guérison du petit malade, mais inutilement. Ce n'est qu'après avoir invoqué la bonne sainte Anne, fait des neuvaines, avoir fait chanter une grande messe en son honneur, que l'enfant est devenu mieux.—N. O'C.

ST. CHARLES.—Mme P. D., de St. Charles de Bellechasse, souffrait depuis longtemps de cette affreuse maladie : la pulmonie ; les symptômes ne laissaient aucun doute qu'il s'agissait d'un cas extrêmement grave, lorsqu'enfin l'on jugea nécessaire de lui faire recevoir les derniers sacrements. Ce fut alors que, reconnaissant